

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

## 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE  
(autre nom utilisé par JEWELERS MUTUAL INSURANCE COMPANY)

Avis de délivrance de permis

*Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32)*

Avis est donné par les présentes que l'Autorité des marchés financiers a émis, en date du 31 janvier 2007, un permis d'assureur à JEWELERS, COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE (autre nom utilisé par JEWELERS MUTUAL INSURANCE COMPANY, l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes :

- Biens
- contre le bris des machines
- garantie (activités limitées à l'assurance contre les détournements)
- responsabilité

Le représentant principal au Québec est Monsieur Gilles Bertrand de la firme d'avocats Miller Thomson Pouliot LLP, dont l'adresse est 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, 31<sup>e</sup> étage, Tour CIBC, Montréal (Québec) H3B 3S6.

Le siège de la compagnie est situé au 24, Jewelers Park Drive, Neenah, Wisconsin, U.S.A. 54957-0468

Fait le 31 janvier 2007

La surintendante de l'encadrement

de la solvabilité,

Danielle Boulet

#### **5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne**

Aucune information.

#### **5.4.3 Coopératives de services financiers**

Aucune information.

### **5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES**

Aucune information.

### **5.6 AUTRES DÉCISIONS**

Aucune information.